



N° 60

Le 13 mars 1991

RECOMMANDATIONS À L'INTENTION DES CANADIENS VOYAGEANT AU MOYEN-ORIENT

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a modifié les recommandations que le Ministère avait diffusées à l'intention des Canadiens voyageant dans les régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

On recommande aux Canadiens de ne pas voyager en Irak où l'ambassade du Canada à Bagdad n'a toujours pas repris ses activités. Étant donné la conjoncture interne prévalant au Koweït, on recommande aux Canadiens de ne pas se rendre dans ce pays tant que la situation ne sera pas améliorée.

Les Canadiens qui doivent absolument aller pour affaires à Bahreïn, au Qatar, en Algérie, dans les provinces de l'est et du centre de l'Arabie Saoudite (incluant Riyad) pour affaires peuvent maintenant mettre leurs projets à exécution. Les touristes devraient cependant continuer d'éviter ces régions jusqu'à ce que toutes les mesures aient été prises en vue d'un cessez-le-feu. Les Canadiens qui ont l'intention de se rendre en Syrie, en Jordanie, en Turquie orientale, en Israël et dans les territoires occupés par Israël peuvent maintenant poursuivre leur projet de voyage.

La situation pouvant encore être instable, on recommande à toutes les personnes qui prévoient voyager dans ces régions de planifier soigneusement leurs déplacements, de faire preuve de prudence et de s'inscrire auprès de la plus proche ambassade canadienne dès leur arrivée.

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a mis fin au service de lignes téléphoniques consulaires spéciales établies en raison de la crise du Golfe. Les Canadiens qui désirent obtenir des renseignements sur les déplacements vers toutes les destinations, y compris le Moyen-Orient, peuvent s'adresser à la Direction des opérations consulaires, au numéro 613-996-4376.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :